École Polytechnique de l'Université de Tours
64, Avenue Jean Portalis
37200 TOURS, FRANCE
Tél. (33)2-47-36-14-14
Fax (33)2-47-36-14-22
www.polytech.univ-tours.fr

Parcours des écoles d'Ingénieurs Polytech

Rapport de projet S2

La place Ste Anne : une interface ou une rupture entre Tours et La Riche?

Auteur(s)

Jan Durdevic
[jan.durdevic@etu.univ-tours.fr]
Valentin Lamirault
[valentin.lamirault@etu.univ-tours.fr]

Encadrant(s)

Cyril Blondel
[cyril.blondel@univ-tours.fr]

Polytech Tours
Département Aménagement

Version du 13 avril 2015

Table des matières

1 État des lieux **1**
- 1.1 Approche historique . . . 1
- 1.2 Environnement géographique et spatial de la place Sainte-Anne . . . 3
  - 1.2.1 La place Sainte-Anne au sein de l'agglomération et de la commune de La Riche . . . 3
  - 1.2.2 La place Sainte-Anne au sein du tissu urbain adjacent . . . 5
  - 1.2.3 Caractérisation du bâti . . . 7
  - 1.2.4 Espaces verts, végétation et éléments paysagers . . . 7
- 1.3 Mobilité sur la place Saint Anne . . . 10
  - 1.3.1 Voirie, trafic routier et piétonnier . . . 10
  - 1.3.2 Transports en communs, transports propres . . . 12
  - 1.3.3 Stationnement . . . 13
- 1.4 Aspects économiques . . . 14

2 Enjeux **16**

3 Propositions d'aménagement **18**
- 3.1 Axes généraux de l'aménagement de la place Sainte-Anne . . . 18
- 3.2 Première proposition d'aménagement . . . 19
- 3.3 Deuxième proposition d'aménagement . . . 21

Remerciements **24**

A Fiche de suivi de projet PeiP **26**

Table des figures

1.1 Carte de la place vers 1400 . . . 1
1.2 Carte de la place Sainte-Anne vers 1900 . . . 2
1.3 Schéma d'organisation de la commune de La Riche . . . 3
1.4 Carte de situation de la place Sainte-Anne . . . 4
1.5 Schéma d'organisation des différents espaces autour de la place Sainte Anne . . . 6
1.6 Photographie d'édifices de plus de deux étages à l'Est de la place . . . 7
1.7 Plan cadastrale de la place Sainte-Anne . . . 8
1.8 Photographie d'un immeuble construit en pierre et en brique . . . 8
1.9 Photographie d'une maison bourgeoise place Sainte-Anne . . . 9
1.10 Carte de répartition des espaces vert sur la place Sainte-Anne . . . 9
1.11 Photographie d'une parcelle de pelouse sur un des terre-plein de la place . . . 10
1.12 Photographie d'un espace aménagé sur l'aire centrale . . . 10
1.13 Photographie des lignes électriques sur la place . . . 11
1.14 Photographie d'un panneau publicitaire sur la place Sainte-Anne . . . 11
1.15 Plan des différentes composantes de circulation sur la place Sainte Anne . . . 12
1.16 Plan des lignes de bus dans l'environnement proche de la place Sainte-Anne . . . 13
1.17 Carte de répartition des aires de stationnement sur la Place Sainte-Anne . . . 14

3.1 Carte de la première proposition d'aménagement . . . 20
3.2 Carte de la deuxième proposition d'aménagement . . . 22
3.3 Exemple de Pergola, ici devant la mairie de Joué les Tours . . . 22

Chapitre 1

État des lieux

1.1 Approche historique

La physionomie de la place Sainte-Anne n'apparaît pas comme invariable au fil du temps. Le site a changé de visages aux cours des époques, n'épousant son aspect actuel qu'après-guerre. Cette partie se propose donc de retracer succinctement l'histoire de cet espace urbain.

L'actuel site de la place Sainte-Anne fait partie du quartier Larichois du port. Ce quartier constitue l'espace urbain le plus dense de la commune. Il s'agit également du noyau historique de la ville de La Riche à partir duquel s'est développée la cité. Le site présente une constante au cours de son histoire, il a toujours fait office de carrefour des activités humaines.

Dès l'Antiquité, l'espace Sainte-Anne est pris en tenaille entre la ville romaine de Tours et la voie romaine transitant à l'époque aux alentours du pont ferroviaire/périphérique. Il faut cependant attendre le haut Moyen-âge pour voir une implantation humaine sérieuse avec la création d'un port fluviale (resté en activité jusqu'au 20ème siècle) sur l'actuel territoire de la commune de La Riche. Une colonie marchande basée sur le site de la place opère la redistribution des biens transitant par le port vers la ville médiévale de Tours. Cette dernière ne cesse de croître au fil du temps au point que les faubourgs tourangeaux deviennent limitrophes à l'espace de la place Sainte-Anne sous l'Ancien Régime.

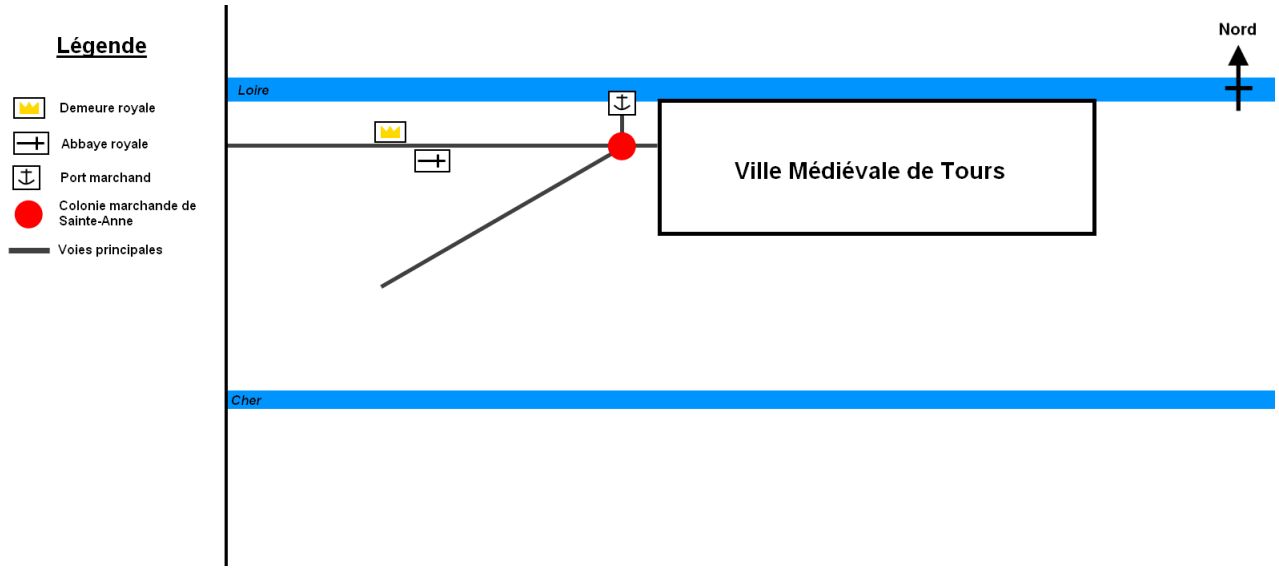

FIGURE 1.1 – Carte de la place vers 1400

Malgré la création de la commune larichoise pendant la Révolution française, la ville de La Riche, et avec elle la place Sainte-Anne, fait figure au 19ème siècle d'excroissance de la ville de Tours. Cette considération se retrouve dans le nom même de la commune, alors appelée La

Riche-extra, pour extra muros. La place prend forme à cette époque et s'articule comme un embranchement de deux axes, les actuelles rues de la Mairie et rue du Petit Plessis, reliant les différentes cultures maraichères et abbayes au centre urbain de Tours. La période est Également contemporaine à l'établissement d'une barrière d'octroi à l'extrémité est de la place.

La proximité avec la Ville de Tours apporte des avantages à la place Sainte-Anne en cette fin de 19ème siècle. Le quartier du port est ainsi le premier quartier larichois à bénéficier de l'eau et de l'électricité courante, grâce à la proximité des réseaux tourangeaux. L'arrivée du tramway en 1876 permet l'aménagement quelques années plus tard d'une ligne reliant l'octroi Sainte-Anne au centre de Tours.

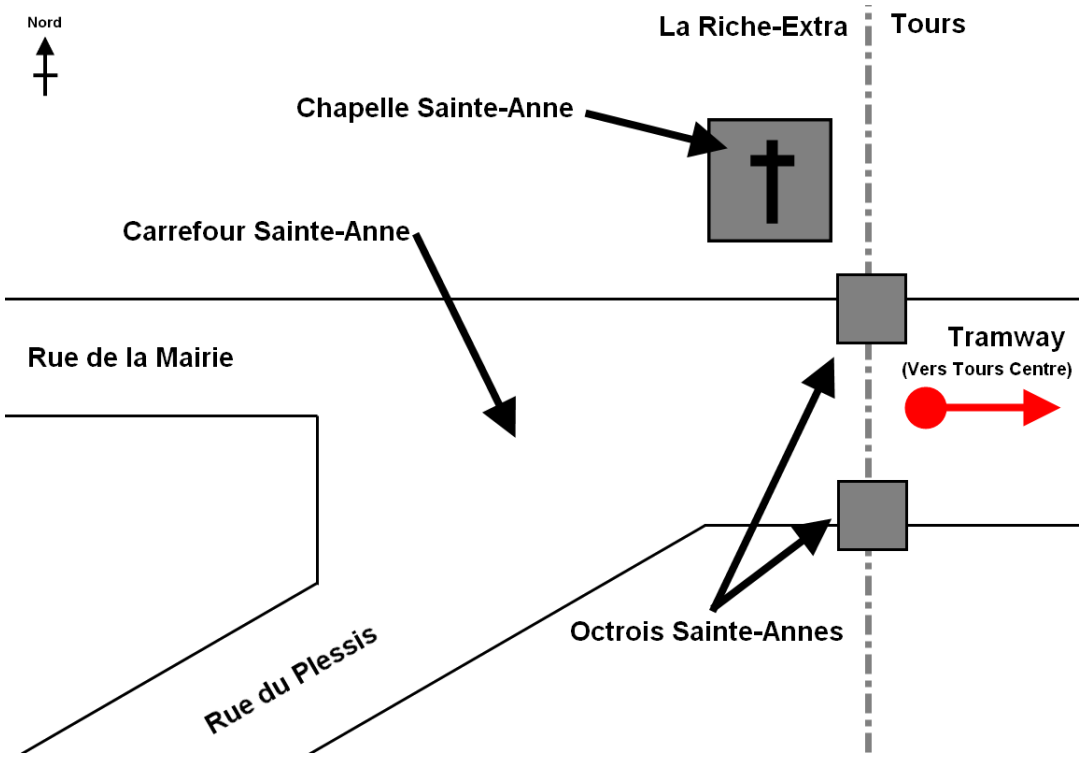

FIGURE 1.2 – Carte de la place Sainte-Anne vers 1900

La Seconde Guerre Mondiale et son cortège de malheurs vont cependant bouleverser l'aspect de la place. Suite au bombardement allié sur Tours du 8 juin 1944, la totalité de la place Sainte-Anne ; ainsi que la commune de La Riche en général, se retrouve à l'état de champ de ruines. La reconstruction de l'espace sera entreprise pendant la période d'après-guerre. La place en elle-même est agrandie : le simple carrefour devient une surface triangulaire dont le sommet point vers la commune de Tours. La politique de promotion de l'automobile au cours des Trente Glorieuses se traduit par la création d'une aire de stationnement au centre de la place ; elle-même organisée comme un giratoire à sens unique. Après la phase de reconstruction de cet espace urbain, aucune opération urbanistique ou architecturale n'a été menée sur la place Sainte-Anne. L'aspect actuel de la place est demeuré inchangé ces 20 dernières années.

1.2 Environnement géographique et spatial de la place Sainte-Anne

1.2.1 La place Sainte-Anne au sein de l'agglomération et de la commune de La Riche

La place Sainte-Anne est un des espaces publics aujourd'hui présent dans la commune de La Riche. Cette ville de 10089 habitants (d'après le recensement INSEE effectué en 2011) appartient d'un point de vue spatial à l'agglomération tourangelle. La Riche est partie intégrante du collectif Tours(s) qui réuni sur le plan politique les différents membres de cette agglomération.

D'un point de vue géographique, la cité est délimitée au Nord par la Loire, au Sud par le Cher, à l'Est par la commune de Saint-Genouph et à l'Ouest par la ville de Tours. Actuellement, la commune de La Riche se répartit territorialement en trois zones principales :

— un quadrilatère densément urbanisé comprenant 85% de la population larichoise. Cet espace est compris entre l'axe ferroviaire au Sud, la Loire au Nord, le périphérique à l'Est et la ville de Tours à l'Ouest. La grande majorité des équipements publics et des structures résidentielles se situent dans ce premier espace, qui est également la composante urbaine la plus ancienne de la commune. L'aire occupée par cette zone ne réunit cependant que 15% du territoire communale.

— une zone d'activité industrielle/commerciale située à la limite sud-est de la commune, entre le Cher au Sud, l'axe ferroviaire au Nord, la ville de Tours à l'Ouest et le périphérique à l'Est. Cette zone englobe la majorité des activités industrielles de la commune, ainsi qu'un pôle commercial de grande distribution (La Riche Soleil).

— une vaste étendue faiblement urbanisée, recouvrant 70% de l'espace communal, mais regroupant moins de 15% de la population larichoise. Cette zone correspond à tout l'espace situé à l'Ouest du périphérique. Elle comprend de nombreuses parcelles dédiées à la culture maraîchère ainsi qu'une zone d'activités. C'est une zone classée inondable ou toute entreprise de construction est très sévèrement limité. Dans le jargon des équipes municipales, cette aire territoriale est affublée du sobriquet de "Far West" larichois.

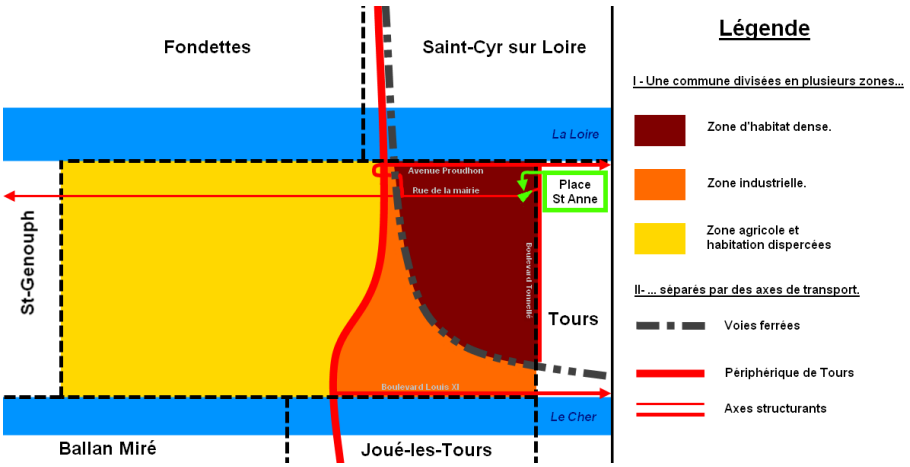

FIGURE 1.3 – Schéma d'organisation de la commune de La Riche

Dans cette construction territoriale, la place Sainte-Anne se situe à l'extrême Est, à proximité immédiate de la limite Tours-La Riche. Elle demeure proche tout à la fois du cœur de l'agglomération tourangelle et du centre de La Riche. 2000 mètres séparent la place de l'hyper centre de Tours contre 1000 mètres environ pour le centre larichois ; la place du Maréchal Leclerc ; vers lequel sont cantonnés la majorité des équipements et services de la commune.

Trois axes routiers Est-Ouest partant de Tours traversent la ville de La Riche : l'avenue Proudhon, la rue de la Mairie ainsi que le boulevard Louis XI. Les axes Proudhon et Louis XI sont essentiellement des voies express destinées à rallier promptement le périphérique. Seule la rue de la Mairie dessert le tissu urbain et résidentiel de La Riche. La place Sainte-Anne constitue l'extrémité est de la rue de la Mairie. De fait, cette caractéristique confère à la place le statut de principale entrée urbaine de La Riche via la ville de Tours.

La place Sainte-Anne est également le point de départ de plusieurs rues, outre la rue de la Mairie déjà évoquée. La place est délimitée au Sud-Ouest par la rue du Plessis et par la rue Saint François. Elle est délimitée au Nord par la rue du Port et celle rue du Lieutenant Roze. La place est enfin délimitée au Sud par la rue du 8 Juin. La rue tourangelle Lamartine correspond à l'extension de la rue de la Mairie sur le territoire de Tours.

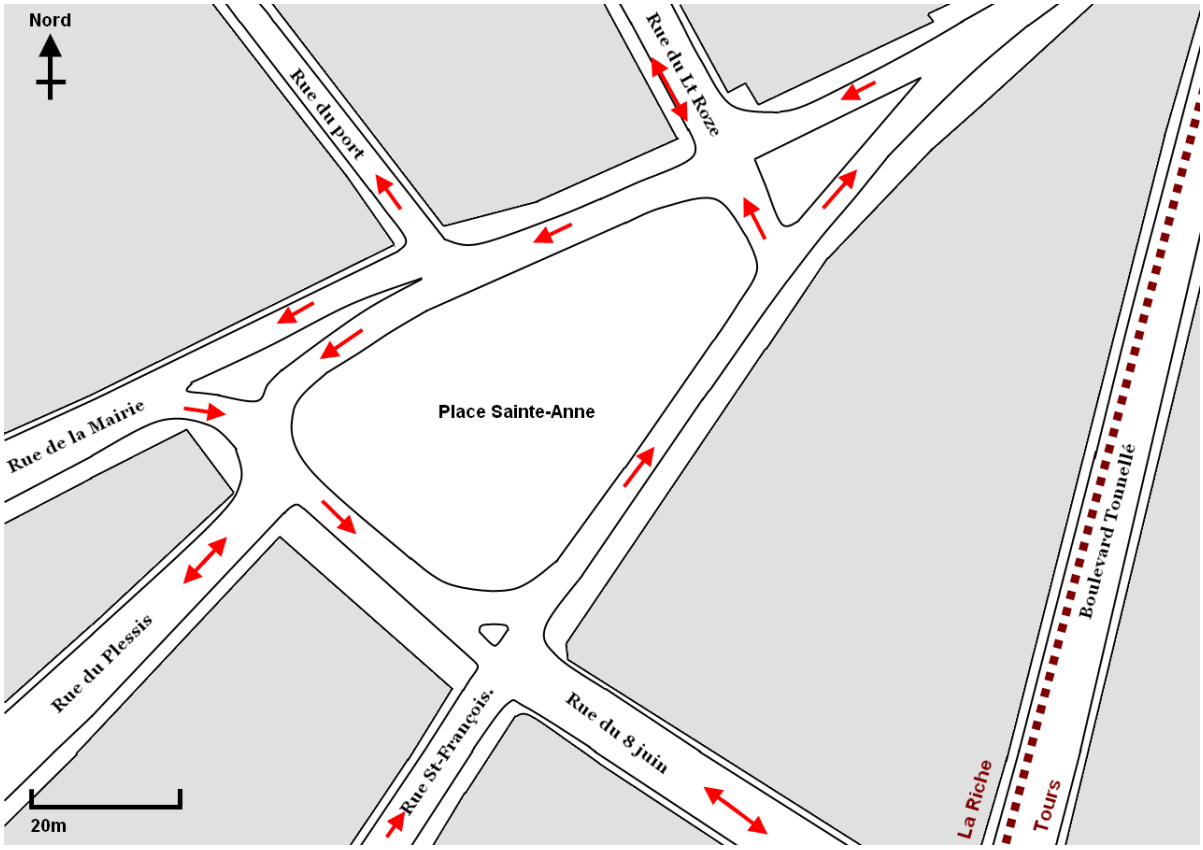

FIGURE 1.4 – Carte de situation de la place Sainte-Anne

1.2.2 La place Sainte-Anne au sein du tissu urbain adjacent

La place Sainte-Anne n'est pas un espace isolé. Elle se retrouve à la croisée de plusieurs ensembles urbains. Du côté de La Riche, la place est environnée au Nord par le quartier du Port et à l'Ouest par le quartier de la Mairie. Du côté de Tours, la place Sainte-Anne est proche au Nord-Est du quartier MAME ; au Sud-Est des quartiers Tonnellé et Bretonneau.

Cet agencement spatial confère à la place une proximité avec de nombreux équipements publics et collectifs dans un rayon de 500 mètres.

La place Sainte-Anne est ainsi presque adjacente au collège Lamartine. Ce dernier est localisé à moins de 50 mètres à l'Est de la place, sur le territoire de la ville de Tours. La commune de La Riche étant dépourvue de collèges, la particularité de cet établissement consiste dans le fort taux de collégiens larichois scolarisés en son sein (de l'ordre de 70%). Un groupe scolaire jouxtant le collège Lamartine se retrouve également dans le voisinage proche de la place.

La place Sainte-Anne entre en contact avec plusieurs marqueurs de première importance de l'agglomération tourangelle. Situé à 500 mètres au Sud de la place, le CHU Bretonneau comprend l'Hôpital Bretonneau ainsi que l'UFR de médecine. Le centre hospitalier Bretonneau constitue l'un des plus importants pôles santé du département d'Indre et Loire. La faculté de médecine qui le borde est partie intégrante de l'Université François Rabelais de Tours. C'est l'un des principaux sites d'enseignement supérieur sur la ville de Tours.

Juste de l'autre côté du Boulevard Tonnellé, le jardin Botanique - premier espace vert urbain de l'agglomération par son envergure - est directement accessible depuis la place Sainte-Anne via la rue du 8 Juin. Moins de 100 mètres séparent le Nord du parc de la place.

Positionnée au Nord de la place Sainte-Anne, la Loire en est éloignée d'environ 200 mètres. Fleuve le plus imposant de France, la Loire se définit également comme un fort marqueur paysager de l'agglomération tourangelle. Elle est séparée de la place par le quartier larichois du Port. Aucun équipement d'envergure n'est présent dans cet espace. Malgré cela, ce quartier limitrophe de la place Sainte-Anne correspond au plus ancien et au plus dense espace urbain de la commune de La Riche.

Positionnée au Nord-Ouest de la place Sainte-Anne, l'imprimerie MAME en est distante de 200 mètres environ. L'imprimerie est classée au patrimoine national. De fait, toute entreprise d'aménagement sur un périmètre de 500 mètres autour de ce monument requiert l'autorisation des architectes des bâtiments de France. Il s'agit de l'organisme d'Etat veillant à la sauvegarde du patrimoine architectural. Toute action de réaménagement de la place Sainte-Anne nécessite par conséquent l'autorisation de ce corps pour être mené à bien. Les abords proches et l'imprimerie elle même sont actuellement l'objet de travaux de réhabilitation. Le site se destine à devenir un pôle culturel consacré aux Arts, avec notamment le transfert de l'école des Beaux Arts dans les locaux de l'imprimerie. Une livrée de plusieurs nouvelles structures résidentielles essentiellement réservés à la population étudiante accompagne la mise en place de ce projet.

Le centre géographique de La Riche, quoiqu'éloigné de 800 mètres de la place Sainte-Anne, entre dans le voisinage proche de cette dernière. Cet espace regroupe certains des équipements et services publics les plus importants de la commune. Il comprend principalement l'Hôtel de Ville, la médiathèque et la Police municipale.

Positionnée à 300 mètres de la place Sainte-Anne, la cité Niqueux-Bruère est située à mi-chemin entre le centre larichois et le pendant occidental de la place. Le quartier regroupe 10%

de la population communale. La cité est classé Zone Urbaine Sensible (ZUS) par les pouvoirs publics. De fait, cet espace urbain demeure une cible prioritaire pour les actions de revalorisation territoriales. La politique d'exonération fiscale et sociale également propre aux ZUS se traduit sur cette aire urbaine par la prédominance des Habitation à Loyer Modéré. Sur l'ensemble des structures résidentielles présentes sur la cité, on dénombre 93,9% d'HLM.

La cité Niqueux-Bruère affiche un taux de chômage aux alentours de 35%, supérieur à la moyenne communale (13,4% environ en 2011 [1][2]) et nationale (10,2% fin 2013 [2][2]).

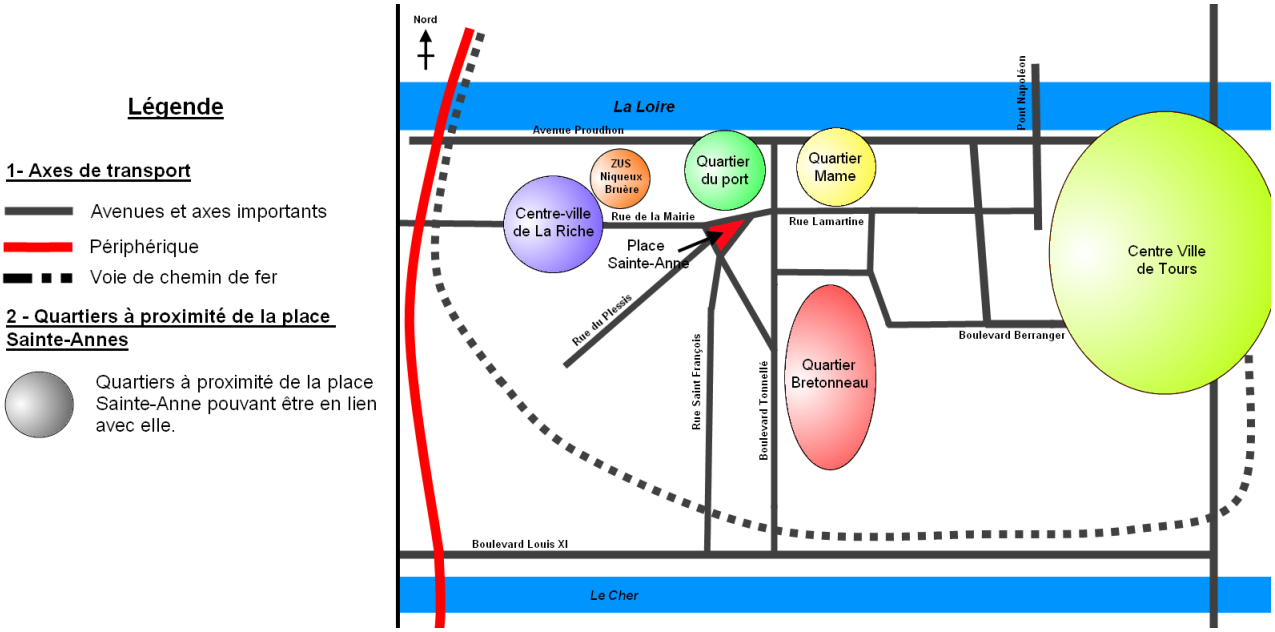

FIGURE 1.5 – Schéma d'organisation des différents espaces autour de la place Sainte Anne

1. chiffre INSEE
2. chiffre INSEE

1.2.3 Caractérisation du bâti

La place Sainte-Anne se présente comme un ensemble de bâtiments agencés autour d'un espace central triangulaire. Cet espace central est occupé par une aire de stationnement, vide de toute construction. Si la plupart des édifices n'excèdent pas deux étages, on trouve disséminé dans la place quelques bâtiments d'une taille supérieure ou égale à trois étages. Ces bâtiments se trouvent majoritairement dans la partie orientale de la place, id est à proximité de la ville de Tours (photographie 1.6).

FIGURE 1.6 – Photographie d'édifices de plus de deux étages à l'Est de la place

L'essentiel des bâtiments de la place Sainte-Anne présentent une double caractéristique. En premier lieu, l'âge de construction desdits bâtiments demeure relativement récent, cela témoigne de la reconstruction du site après-guerre. En second lieu, les façades des différents édifices soutiennent un alignement parallèle avec le bord de route, les bâtiments suivant strictement le tracé des rues (carte 1.7 [1]). Pour la composition des bâtiments, le béton demeure le matériel de construction prédominant. Seules les quelques rares constructions antérieures à la Seconde Guerre Mondiale sont en pierre ou en brique (photographie 1.8.

Un seul bâtiment se démarque des autres quant à son positionnement. Il s'agit d'une maison bourgeoise (Photographie 1.9) datant du 19ème siècle, disposée en retrait par rapport à la voirie. C'est l'un des rares édifices de la place Sainte-Anne à avoir survécu aux bombardements et le seul qui présente au-devant de sa façade une aire privée.

1.2.4 Espaces verts, végétation et éléments paysagers

Aucun espace vert d'envergure n'est visible sur la place Sainte-Anne. Cette dernière n'est néanmoins pas dépourvue de végétation. Sont ainsi disséminés sur tout l'espace de la place un nombre non négligeable d'arbres adultes. Du fait de leur âge non avancé, ces arbres sont encore d'une stature plutôt modeste. Des carrés de pelouse (photographie 1.11) recouvrent certains terre-pleins disposés sur les échangeurs du giratoire. Des arbustes et des espaces buissonniers (photographie 1.12) aménagés sur l'aire centrale de la place viennent étoffer ce dispositif.

FIGURE 1.7 – Plan cadastrale de la place Sainte-Anne

FIGURE 1.8 – Photographie d'un immeuble construit en pierre et en brique

D'autres éléments visuels - outre la végétation - marquent le paysage de la place Sainte-Anne. Un réseau de câbles électrique traverse la place selon un axe Nord-Sud (photographie 1.13), en longeant la rue du Petit Plessis. Des panneaux publicitaires de grand format sont accolés aux façades de certains édifices (Photographie 1.14). Un nombre important de bancs publics sont mis à la disposition des passants sur l'aire centrale de la place. Comme tout espace

FIGURE 1.9 – Photographie d'une maison bourgeoise place Sainte-Anne

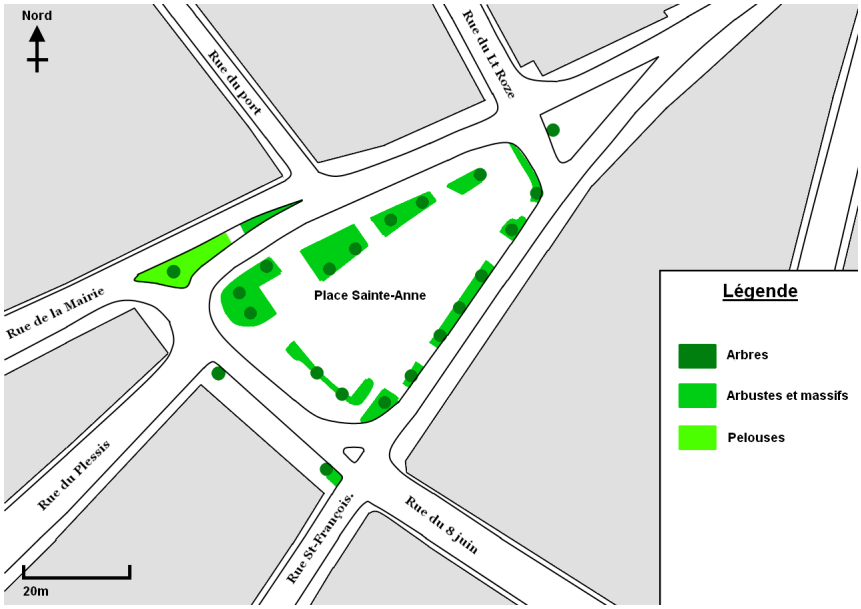

FIGURE 1.10 – Carte de répartition des espaces vert sur la place Sainte-Anne

public ; la place Sainte-Anne regorge également en abondance d'éléments paysagers mineurs (bornes électriques, borne de poste, signalisation routières, poubelles, et cætera).

FIGURE 1.11 – Photographie d'une parcelle de pelouse sur un des terre-plein de la place

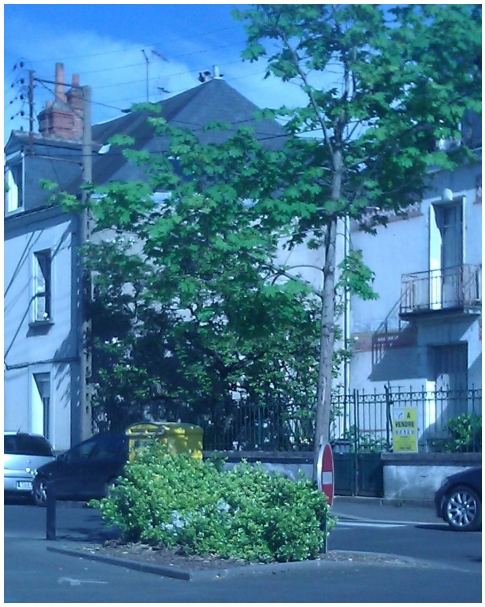

FIGURE 1.12 – Photographie d'un espace aménagé sur l'aire centrale

1.3 Mobilité sur la place Saint Anne

1.3.1 Voirie, trafic routier et piétonnier

La place Sainte-Anne est un espace public ouvert aux véhicules. L'infrastructure routière présente sur le site s'articule comme un giratoire à une voie et à sens unique. Trois échangeurs simples agencés avec des terre-pleins permettent l'entrée ou la sortie de la place. Deux corridors routiers assurent l'entrée vers l'aire centrale de stationnement. Un troisième corridor en autorise la sortie. Aucun feu de signalisation n'est présent sur cet espace public.

La composante routière demeure un aspect non négligeable de la place Sainte-Anne. Environ 80% du revêtement de l'espace est destiné à des cheminements routiers (route + aire de stationnement). Le trafic routier enregistré sur la place Sainte-Anne apparaît comme dense, le

FIGURE 1.13 – Photographie des lignes électriques sur la place

FIGURE 1.14 – Photographie d'un panneau publicitaire sur la place Sainte-Anne

site demeurant la principale entrée urbaine de la commune de La Riche. Cependant, la place ne souffre pas de saturation du réseau automobile, cela même aux heures de pointe. La rue de la Mairie s'impose au fil des observations comme l'axe routier soutenant l'essentiel du trafic automobile. Ce dernier présente notamment des pics de circulation en période de pointe (de 8 heures à 19 heures), mais une baisse d'intensité sensible en période nocturne.

La configuration de la place Sainte-Anne permet également le trafic piétonnier. Toutes les rues composant la place possèdent des espaces pédestres. L'essentiel de ces trottoirs est de largeur restreinte. Certains pans de trottoirs n'autorisent pas, par leur exiguïté, le croisement de front entre deux passants. D'autres pans de trottoirs, par leur double aspect cabossé et étroit, rendent malaisé leur franchissement pour des individus à mobilité réduite. Cinq passages piétons assurent aux passants la liaison entre la couronne extérieure de la place et l'aire centrale. Les différentes actions sur le terrain attestent la présence de flux pédestres d'intensité modérée.

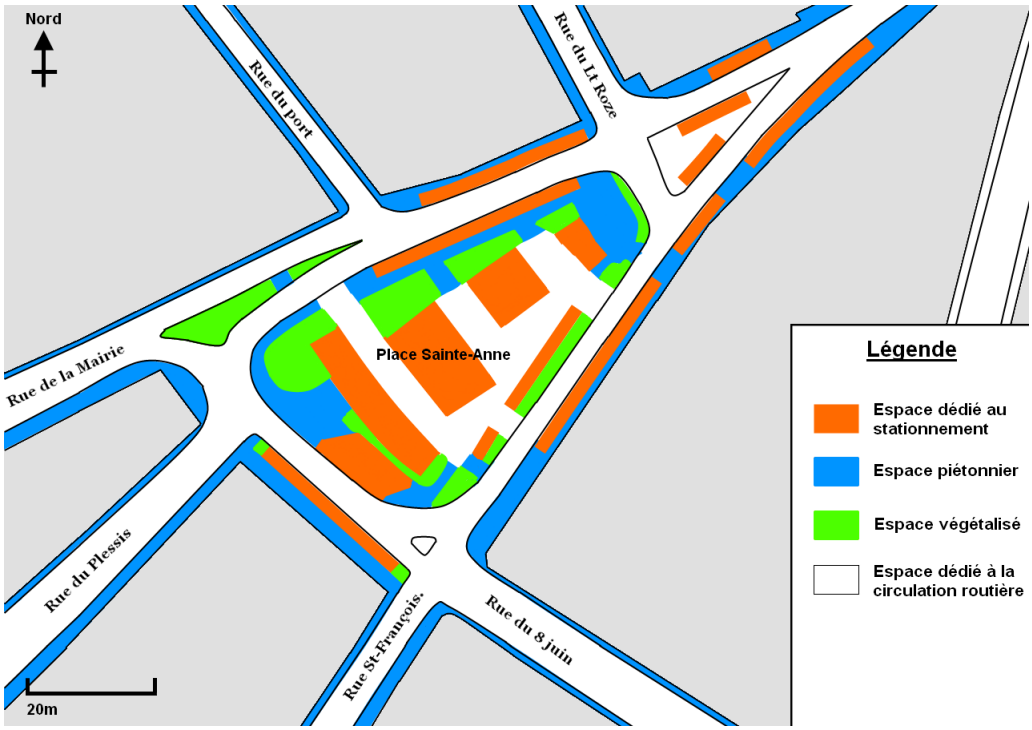

FIGURE 1.15 – Plan des différentes composantes de circulation sur la place Sainte Anne

1.3.2 Transports en communs, transports propres

La place Sainte-Anne bénéficie d'un riche maillage en transport en commun. Pas moins de cinq lignes assurent la desserte de la place. Le service est assuré par la compagnie de transports urbains Fil Bleu. Deux lignes à haute fréquence de service - les lignes 3 et 4, opèrent une liaison rapide en journée et en soirée vers plusieurs pôles majeurs de l'agglomération (centre de Tours, Atlantes, parc Grammont,etc.). Une ligne à moyenne fréquence de service - la ligne 15 - assure une desserte inter quartier en journée. Une navette de proximité - la ligne C1 - relie en journée la place Sainte-Anne avec la plupart des quartiers tourangeaux compris entre la Loire et le Cher. Une ligne suburbaine mineure - la ligne 34 - effectue deux allers retours quotidiens vers le centre-ville et au delà en direction des communes de Saint Genouph et Berthenay.

Aucun arrêt de bus n'est positionné stricto sensu sur l'espace de la place Sainte-Anne. En revanche, trois stations de bus sont présentes aux alentours immédiats de la place. La station homonyme "Sainte-Anne" est localisée 30 mètres à l'Ouest, sur la rue larichoise de la Mairie. La station "Docteur Chaumier" est disponible à 20 mètres à l'Est de la place sur la rue tourangelle du docteur Chaumier. L'arrêt "Desmoulins" est disposé sur le boulevard Tonnelé à quelques mètres à l'Est de l'espace public. Seules les lignes 3 et 34 transitent par la place. Elles desservent l'arrêt "Sainte-Anne". Pour les lignes 4,15 et C1, il est nécessaire de se reporter aux arrêts "Docteur Chaumier" et "Desmoulins".

La place Sainte-Anne héberge des bornes cyclistes sur l'aire de stationnement, rendant de fait possible l'usage du vélo pour se rendre sur place (Sainte-Anne). Toutefois, aucun des vecteurs propre au transport cycliste n'est présent sur la place. Celle-ci est vide de bandes et de pistes cyclables, de même que de signalisations destinées aux cyclistes. Les différentes observations menées sur le terrain relèvent dans ce sens une quasi-absence de flux cyclistes.

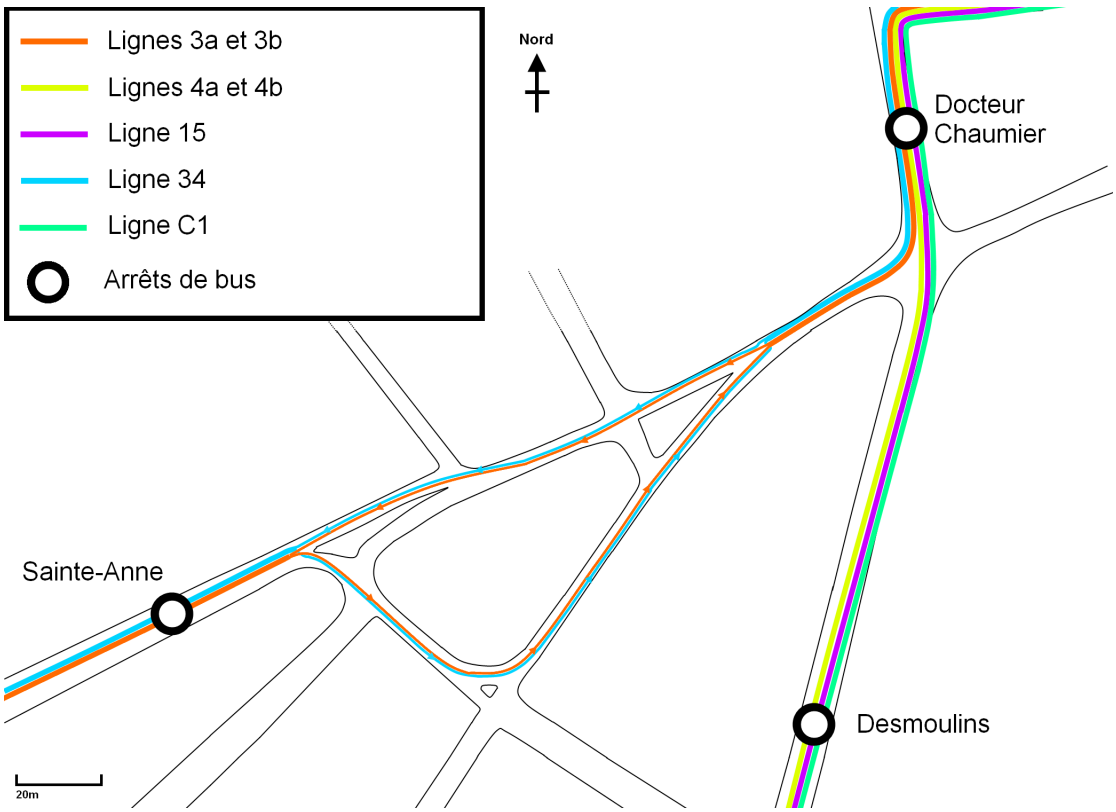

FIGURE 1.16 – Plan des lignes de bus dans l'environnement proche de la place Sainte-Anne

1.3.3 Stationnement

La place Sainte-Anne offre à l'usager une cinquantaine de places environ. Si l'essentiel d'entre elles sont regroupées dans l'aire centrale, une dizaine environ est disposée le long des axes routiers ainsi que sur les terre-pleins. Le parking de Sainte-Anne demeure exclusivement destiné aux riverains, à la clientèle et au personnel des enseignes locales.

Dans le but d'éviter l'engorgement du parking durant les heures de pointe, la commune de La Riche a mis en place une politique de régulation du stationnement. Le site de la place Sainte-Anne est classé zone "bleu". Cette classification implique pour les usagers une limitation de seulement 1h30 de stationnement entre 9 heures et 19 heures. De fréquentes patrouilles de la police municipale permettent l'application scrupuleuse de cette ordonnance.

Les services municipaux relèvent actuellement une occupation moyenne de l'aire de stationnement de l'ordre de 95%. Si la saturation du site est écartée, le parking de la place Sainte-Anne subit un très fort taux d'utilisation.

Dans la pratique, les pics de congestion les plus sensibles sont observables entre 10 heures et 17 heures. Le temps moyen de stationnement pour un usager en journée est de 2h02 min. Ce délai est inférieur à celui des autres aires de stationnements présentes sur la bordure Tours-La Riche, ou le temps de stationnement médian avoisine les 3h30. En soirée, le taux d'occupation de la parking Sainte-Anne est faible. L'usage du stationnement par les particuliers est alors essentiellement d'ordre privé.

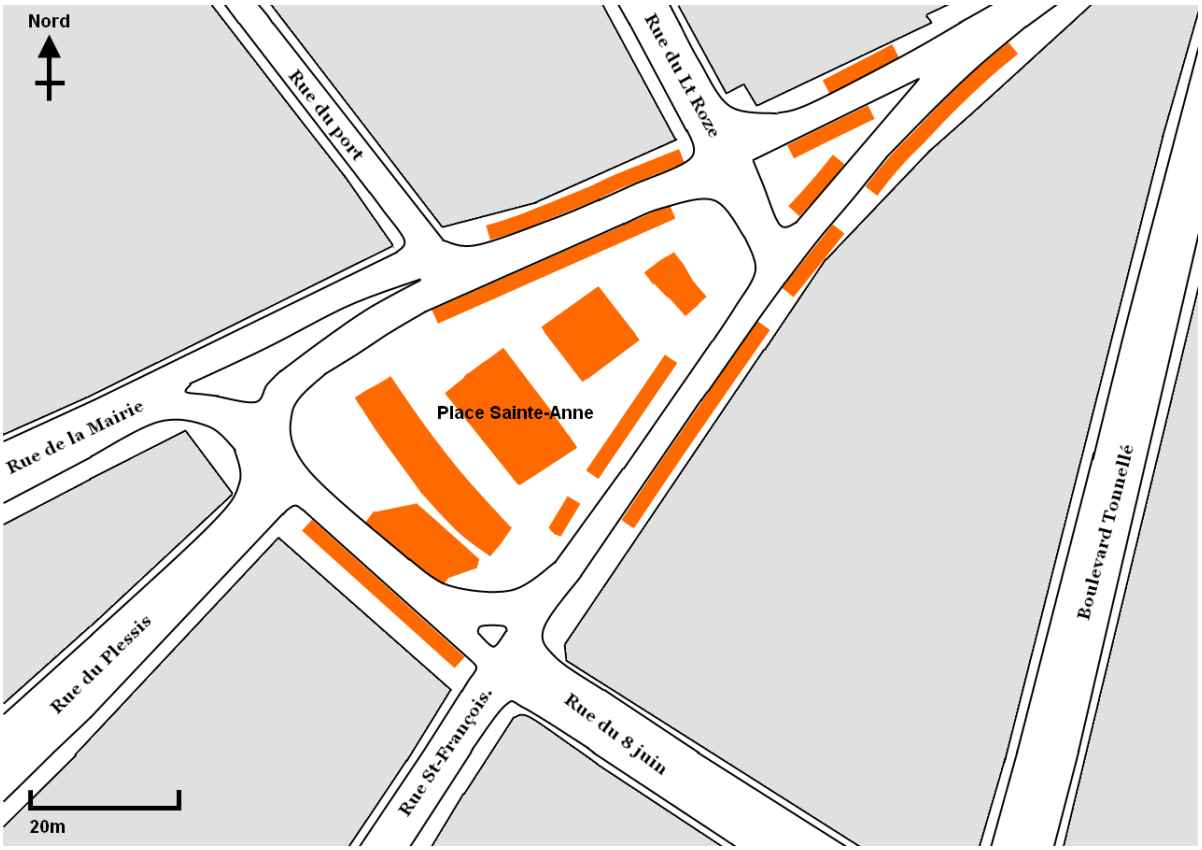

FIGURE 1.17 – Carte de répartition des aires de stationnement sur la Place Sainte-Anne

1.4 Aspects économiques

La place Sainte-Anne est le moteur d'un maillage économique assez conséquente à l'échelle locale. Parmi cet ensemble d'acteurs, on relève la prépondérance des composantes tertiaires et commerciales. A noter que l'ensemble des chiffres communiqués dans cette partie proviennent d'études réalisés par les services municipaux larichois.

La place héberge quatre succursales bancaires. Sont présent le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la Caisse d'épargne ainsi que la Banque Populaire. L'intérêt de ces groupes financiers pour le site de la place Sainte-Anne se dénote dans les emplacements stratégiques occupés par ces différentes entreprises. Les angles formés par l'intersection de deux rues et les pans les plus visibles des édifices sont ainsi privilégiés. Une bourse de l'immobilier ainsi que l'agence immobilière Avis siègent également sur le périmètre de la place. Sur l'ensemble des enseignes présentes à Sainte-Anne, ces différents établissements totalisent 29% de la fréquentation.

La place Sainte-Anne accueille chaque mercredi et samedi, de 8 heures à 13 heures, le marché de La Riche. Il est suivi de manière régulière par près de 45% de la population larichoise. Le marché draine en moyenne plus de 800 clients et clientes sur le périmètre de la place. L'impact de cet évènement relève cependant de la sphère locale, les pics d'utilisation les plus sensibles étant atteints pour les quartiers de La Riche immédiatement limitrophe à la place Sainte-Anne.

Le site Sainte-Anne est en outre le siège de plusieurs commerces. Sont ainsi présent une boulangerie, un pressing, une PME de vente directe de parquets, 2 salons de coiffure, un centre de toilettage animal, une pharmacie ainsi qu'une alimentation générale. La boulangerie recueille

52% de la part totale de fréquentation. La Pharmacie, les salons de coiffure ainsi que l'alimentation générale représentent respectivement 24%, 9% et 2% de la fréquentation des enseignes de la place Sainte-Anne.

Quoique moins ostentatoire, la restauration n'est pas pour autant absente du site. Un établissement de restauration rapide ainsi que deux bars-tabac sont présents sur la place Sainte-Anne. Le fast-food capte 12% du chiffre total de fréquentation, contre 20% pour les deux bistrots.

A noter enfin la présence d'un laboratoire d'analyse médical dans le périmètre de la place.

Le nombre important de protagonistes économiques présent sur l'espace Sainte-Anne ne doit pas prêter à confusion. Il paraît nécessaire de préciser que la place demeure un pôle économique tout à fait secondaire dans l'agglomération tourangelle. Dans la commune larichoise même, le rôle commercial et économique de la place Sainte-Anne est fortement éclipsé par le centre commercial de La Riche Soleil ou la ZI Menneton. Le maillage d'enseignes présent sur l'aire Sainte-Anne est essentiellement dirigé et destiné vers les populations avoisinant la place. L'influence économique de cet espace est confinée dans un quadrilatère délimité au Nord par la Loire, à l'Est par la limite avec Tours, à l'Ouest par le périphérique et au Sud par la voie ferré. Ces différentes activités présentes sur le périmètre du site contribuent cependant de manière sensible à la fréquentation de la place Sainte-Anne, en attirant vers cette dernière une population importante de clients.

Chapitre 2

Enjeux

La courte partie qui s'ouvre maintenant se propose d'établir les enjeux d'aménagement de la place Sainte-Anne. Élaborés grâce à l'analyse de l'existant, ces derniers procurent les lignes structurantes pour le projet à réaliser. Nos principaux axes de réflexion pour apporter des modifications sur cet espace public émanent par conséquent des deux enjeux suivant.

Enjeu n°1 La place Sainte-Anne, un espace conçu pour tous

Théâtre de mobilités, la place Sainte-Anne supporte une grande variété de déplacements, tant intercommunaux qu'inter quartiers. L'essentiel des modes de transports parmi les plus communs cohabitent sur le périmètre de la place. L'automobile, le bus, le vélo ainsi que le piéton sont de fait visible sur le pourtour de la place. Mais l'importance occupée par chacun de ces vecteurs du transport relève des contrastes très prononcés.

A l'heure actuelle, la voiture jouit d'une prépondérance écrasante sur cet espace public. Cette impression est renforcée par l'intense ramification routière dont la place est le cœur ainsi que par l'aire de stationnement présente en son sein. La place a été conçue dans le but de rendre le trafic automobile le plus fluide possible sur son espace propre. L'organisation tout entière de Sainte-Anne est tournée vers et à l'avantage de l'automobile.

Le problème majeur engendré par cette configuration est la place faible laissée aux autres moyens de transports. Aux infrastructures routières développées s'opposent des trottoirs étroits, restreints et en mauvais état ainsi qu'une absence notoire de piste cyclables. Ces éléments expliquent pour partie la faible présence de piétons et de cyclistes sur la place Sainte-Anne. Les nuisances propres à un trafic routier intense (pollution, bruit, franchissement de l'espace malaisé) justifient d'autre part la désertion partielle des modes de transports doux de la place. A noter également que l'absence d'arrêt de bus dans l'aire de la place rend impossible toute interaction directe entre l'espace public et le réseau de transports en commun.

L'accès dans de bonnes conditions pour un maximum de moyens de transports demeure par conséquent l'un des enjeux propre à cet espace public. Une telle démarche sous-entend nécessairement un rééquilibrage de la situation actuelle, au détriment de l'automobile. Cette volonté d'équilibre ne doit pas toutefois porter à des malentendus. L'automobile restera ; qu'elle que soit l'entreprise réalisée sur la place Sainte-Anne ; un mode de transport important sur cet espace public. Le but n'est pas d'éliminer la voiture du paysage de la place. L'objectif affiché est de renforcer le caractère multimodal de la place Sainte-Anne, en promouvant un projet d'aménagement qui autorise la cohabitation raisonnable de modes de transports différents.

Enjeu n°2 La place Sainte-Anne, une entrée urbaine pour La Riche

A proximité immédiate de la Ville de Tours, la place Sainte-Anne fait aujourd'hui office de principale entrée urbaine pour la commune de La Riche. Pourtant, malgré ces faits indubitables, cet espace public suscite des interrogations tant dans les équipes municipales larichoises que chez certains habitants de l'agglomération tourangelle. La question qu'il s'agit de trancher concerne l'orientation des dynamiques de la place : la place est-elle une excroissance de Tours, ou bien fait-elle partie intégrante de la Riche ?

Cette interrogation se justifie au premier abord par l'étonnante continuité entre le tissu urbain tourangeau adjacent et la place en elle-même. Pour un particulier ignorant des subtilités territoriales, distinguer la limite entre Tours et La Riche dans le secteur de la place Sainte-Anne peut relever tout à la fois de la gageure et de l'indifférence, tant cet espace paraît banalement similaire aux quartiers de Tours qui l'environnent.

Cette considération amène donc le second enjeu propre à la place Sainte-Anne. La place, en tant qu'entrée urbaine de La Riche, pourrait être une vitrine pour la commune. Or, les qualités esthétiques de l'aire Sainte-Anne sont extrêmement réduites. De fait, la configuration actuelle de la place ne garantit nullement la mise en valeur de la cité larichoise, ni celle des nombreuses activités siégeant sur son pourtour. Cet espace public manque aujourd'hui de chaleur, et demeure un espace de passage dans lequel le particulier semble peu enclin à s'attarder. A l'exception notable d'un marché organisé deux fois par semaine, aucun évènement ni aucune structure n'est prévue pour retenir les usagers sur la place Sainte-Anne. Il flagrant à cet égard de constater qu'aucune des enseignes présente sur place ne propose de terrasse à sa clientèle.

Ce projet propose par conséquent un aménagement qui ait l'ambition de faire de cet espace public une entrée urbaine digne de la commune larichoise. Le juste équilibre pour y parvenir demeure ardu. Valoriser et rehausser l'aspect visuel de la place Sainte-Anne parait essentiel. Doter l'espace public d'une âme en le rendant agréable à tous paraît indispensable. Ne pas fragiliser la dimension fonctionnelle de la place demeure fondamentale. Associer l'esthétique,l'humain et le pratique, tel est l'objectif de ce second enjeu.

Chapitre 3

Propositions d'aménagement

3.1 Axes généraux de l'aménagement de la place Sainte-Anne

Suite aux enjeux d'aménagement posés antérieurement, cinq axes d'aménagements sont ici édictés. Le projet que nous proposons suit et applique ces cinq axes d'aménagement, qui recoupent les caractéristiques nous paraissant opportunes pour la place Sainte-Anne.

Axe d'aménagement N°1 - Réorganiser les axes de circulation

Garder l'agencement actuel des axes de circulation ne donne pas a notre sens une marge de manœuvre suffisante pour réaménager efficacement la place Saint-Anne. Il convient par conséquent de repenser l'organisation spatiale de la place pour la réaménager. Cela implique la simplification du maillage routier aujourd'hui présent, avec le démentellement totale ou partiel du giratoire triangulaire visible actuellement, de même que la suppression des différentes échangeurs routiers disponibles sur cet espace public. Dans cet optique, la rue de la Mairie se pose désormais comme une liaison a double sens qui coupe les autres rues au moyen d'intersections classiques. Grâce a la suppression du giratoire, l'important trafic routier supporté par cette rue ne sera plus déversé sur l'ensemble de la place Sainte-Anne mais simplement confiné dans un axe large, structurant et linéaire.

Axe d'aménagement N°2 - Conserver mais modifier l'aire de stationnement

Envisager la suppression de l'aire de stationnement sur la place Sainte-Anne n'est guere tenable. Il convient de fait de remodeler cette dernière. Actuellement, la disposition des places de parking n'utilise pas au mieux l'espace qui lui est dévolu. On se retrouve ainsi avec une aire de stationnement importante par la taille mais qui n'offre pas aux particuliers l'offre maximale qu'elle pourrait proposer. Il s'agit d'optimiser la capacité de stationnement de la place Sainte-Anne en posant des bandes de stationnement géométriquement simples se répartissant sur un espace moindre mais autorisant un nombre de places au moins égal à la disposition antérieure.

Axe d'aménagement N°3 - Embellir la place

Un des problèmes soulevé par les enjeux d'aménagement consiste dans le faible attrait esthétique dégagé par la place Sainte-Anne. Un embellissement de cet espace public paraît nécessaire. Afin de palier a ce défaut, l'accroissement de la flore au moyen de corridors végétalisés peut apparaître comme une réponse. L'utilisation de matériaux différents que le bitume pour le revêtement de l'air de stationnement doit être privilégié. Le choix de matériaux similaires a ceux employés dans les différent aménagements publics réalisés dans La Riche peut être retenu dans l'optique d'instaurer une continuité entre la place Sainte-Anne et le reste de la commune larichoise. La suppression de panneaux publicitaires ostentatoires, l'enterrement de câbles électriques et la suppression des terre-plein routiers ainsi que la restauration des façades concluent cette démarche.

Axe d'aménagement N°4 - Accorder une place plus importante aux transports doux.

Cette axe d'aménagement se propose de concéder au trafic pédestre ainsi qu'au trafic cycliste un espace de circulation plus important que dans la configuration actuelle de la place Sainte-Anne. Pour ce faire, l'ajout de bornes cyclistes est privilégié. L'ajout de pistes ou de bandes cyclables sur la place en elle même ne présente pas de grand intérêt. En revanche cela peut être intégré dans un projet plus vaste lors la réalisation d'un itinéraire cycliste reliant le cœur de La Riche (Mairie) au cœur de Tours. L'espace dédié aux piétons demeurera revalorisé par l'extension et la remise en état des trottoirs existants, de même que par la conversion du pan Sud de l'ancien giratoire routier en voie exclusivement piétonnière. Afin de ne pas surcharger le place sainte-Anne, l'arrêt de bus homonyme de même que les autres arrêts disposés aux alentours ne seront pas déplacés sur la place, mais seront maintenus à proximité. A noter enfin que l'espace libéré par la réorganisation du tissu routier et de l'aire de stationnement demeurera exclusivement consacré aux transports doux.

Axe d'aménagement N°5 - Donner un âme a la place.

Accroitre la dimension humaine et sociale de la place Sainte-Anne demeure un objectif primordial. Le marché bi-hebdomadaire fait actuellement office de principal événement ayant cours sur cet espace public. Son déroulement dans les meilleurs conditions possibles demeure de fait un axiome propre aux projets d'aménagement proposés. L'édification d'un kiosque sur le site de la place permettrait d'impacter sur les deux aspects évoqués en offrant aux particuliers un commerce de proximité tout a la fois vivant et utile. Le kiosque de Sainte-Anne offrirait aux passants la possibilité de lectures légères ou sérieuses, selon les gouts de chacun. Ce dernier dote la place d'un lieu littéraire évoquant humblement et symboliquement les grand maîtres de la littérature tel Ronsard. La singularité de la place Sainte-Anne doit également être recherché, en dotant cet espace public de conceptions d'aménagement originales offrant une démarcation avec les autres aires urbaines de l'agglomération tourangelle. D'une manière générale l'embellissement et la réorganisation spatiale de la place actent de maniéré directe sur le renforcement de l'identité de la place : un lieu plaisant, accessible et fonctionnel demeurant plus fréquenté et apprécié qu'un simple parking goudronné.

Le projet propose deux aménagement possibles de la place Sainte-Anne. Ces deux aménagements sont la conclusion du travail d'information et de réflexion opéré précédemment. De fait, ils répondent aux enjeux et axes d'aménagement posés dans le cadre de ce projet.

3.2 Première proposition d'aménagement

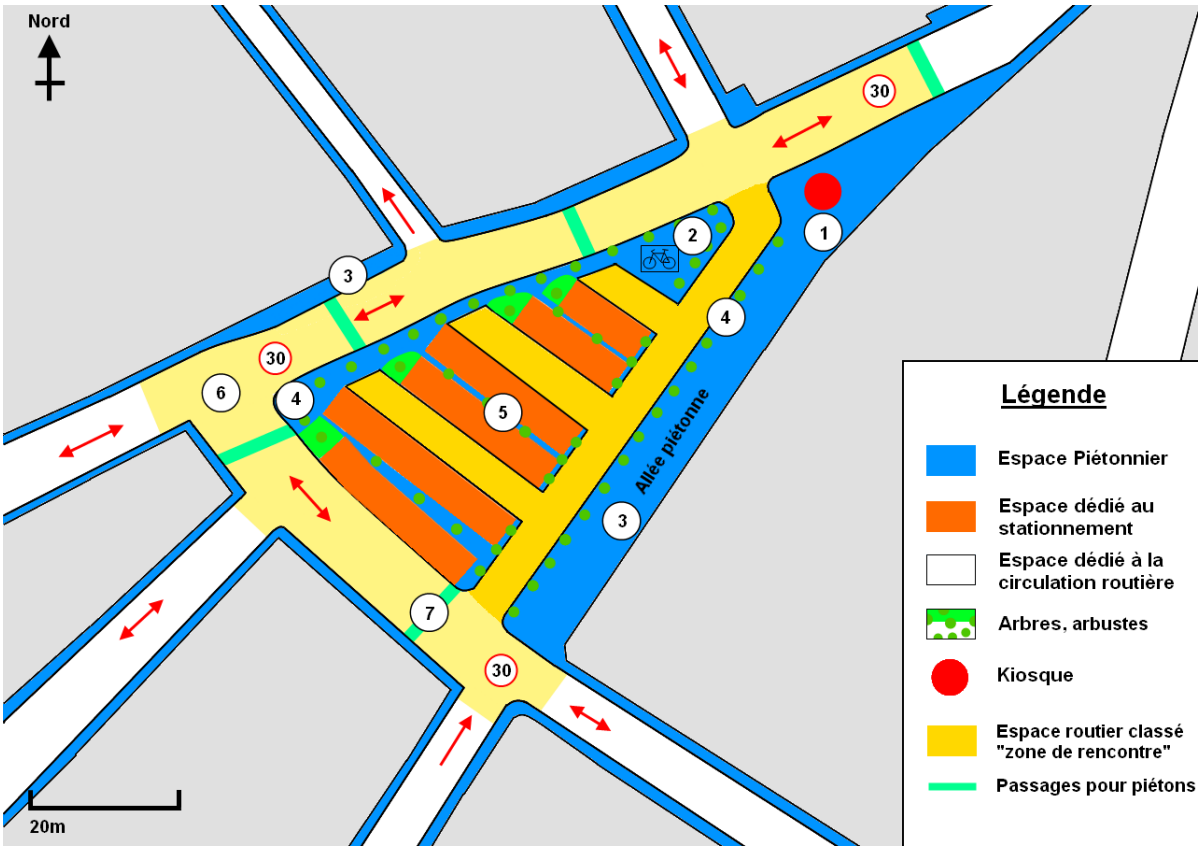

FIGURE 3.1 – Carte de la première proposition d'aménagement

1. Établissement d'un kiosque sur l'extrémité Est de la place, afin diversifier les activités a la disposition des particuliers sur la place Sainte-Anne. Cet établissement propose aux particuliers un choix varié de lecture et concoure a augmenter l'attrait commercial de l'espace public. Le kiosque est circulaire et demeure un élément distinctif de la place de par la qualité de son aspect et de son bâti. Il est prénommé "le Ronsard", en hommage au grand poète ayant séjourné à la Riche au 16ème siècle. Pour synthétiser, le kiosque symbolise tant l'entrée dans la ville de La Riche que l'aspect vivant et fonctionnel de la place Sainte-Anne.
2. Aménagement d'un espace dédié aux vélo. Cette disposition étoffe le stationnement présent sur la place en autorisant une prise en charge non plus seulement de l'automobile mais également des vélos. La zone est disposée a proximité des places de parking et sur un espace piétonnier afin de garantir la polyvalence et l'interaction des différents modes de transports présents la place Sainte-Anne.
3. Remise en état et extension des trottoirs a disposition des piétons. Création d'une allée piétonne sur laquelle les enseignes ont la possibilité de disposer de terrasses et autres disposition extérieurs. Un mobilier urbain permanent composé de banc publics se tient à la disposition des particuliers et permet de soulager la fatigue de chacun tout en évitant une privatisation de l'allée piétonne au profit des enseignes adjacentes.
4. L'allée piétonne est bordée d'une ligne fournie d'arbres robustes. L'aire centrale est agrémentée d'une végétation dense caractérisée tout a la fois par des arbres et des plaques végétales composées de copeaux d'écorce, d'arbustes et de buissons.

5. L'espace dévolu au stationnement sur la zone centrale est maintenu, mais est érigée en Zone de Rencontre.L'aire de stationnement devient de fait un pôle multimodale ou la sécurité de chacun est garantit. Les places de stationnement sont disposées en bandes rectangulaires dans un souci tout a fois d'économie d'espace et d'offre de stationnement soutenue. L'aire de stationnement est physiquement plane afin de garantir le bon déroulement du marché. A cette effet, seuls quelques arbres séparent les bandes de stationnement adjacentes afin de ne pas entraver l'organisation dudit marché.
6. Une intersection remplace l'ancien giratoire routier. Aucun feu tricolore n'est disposé sur ce carrefour. L'esprit civique des conducteurs de même qu'une signalisation routière classique sont mobilisés pour garantir la bonne tenue de la circulation sur cet espace routier. La disposition de la rue de la Mairie en axe linéaire dénué d'échangeur permet un accès direct sans détour vers le centre de La Riche et absorbe l'essentiel du trafic routier. Dans un souci de sécurité la vitesse de circulation sur l'ensemble des rues partcourant la place est limité à 30 kilomètres par heure. La rue de la Mairie est prioritaire sur toutes les autres liaisons routières présentes sur la place Sainte-Anne afin de garantir une fluidité maximale sur cet axe de circulation.
7. Pour faciliter les flux piétonniers, des passages piétons sont installés a distance régulière et permettent une connections aisée et rapide avec l'aire centrale.

3.3 Deuxième proposition d'aménagement

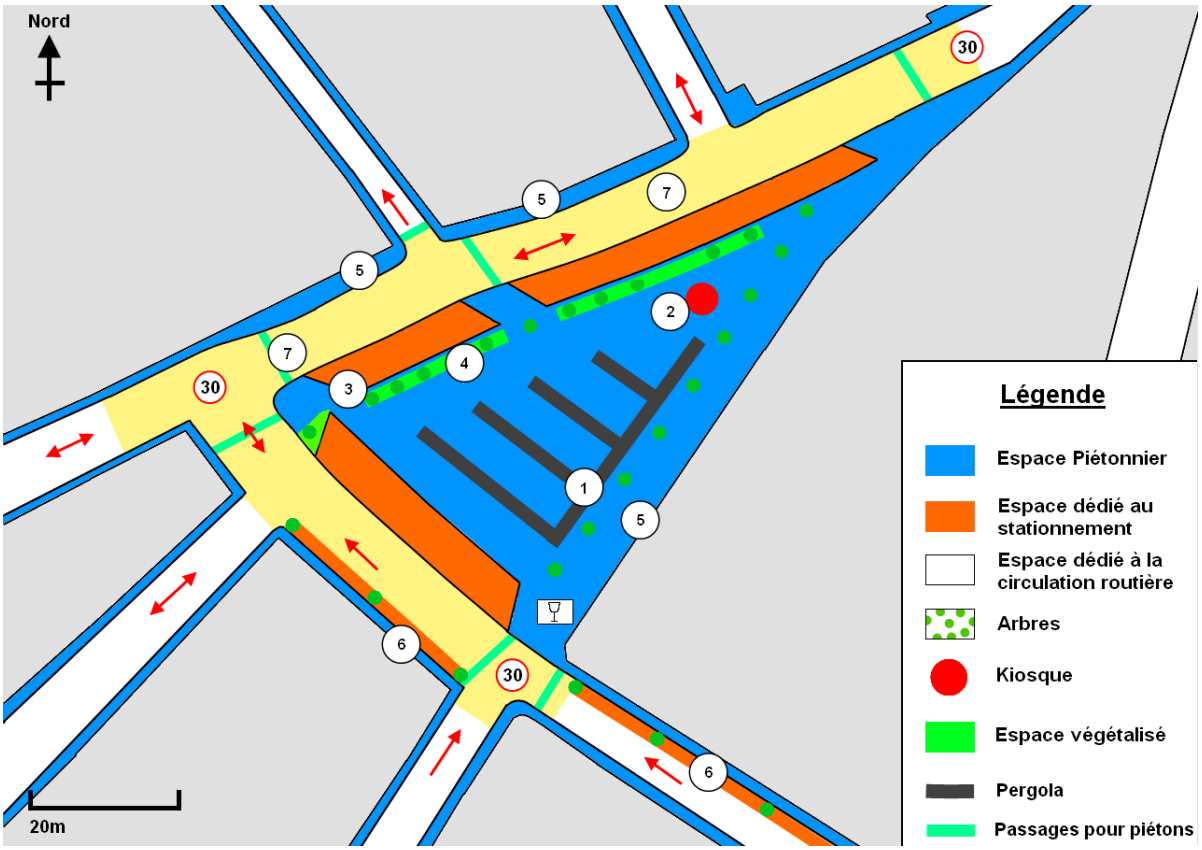

FIGURE 3.2 – Carte de la deuxième proposition d'aménagement

1. Construction d'une pergola (Exemple en photographie 3.3) sur l'aire centrale, sur le modèle de celle présente sur la place de la République a Joué Les Tours. Cette élément apporte une structure esthétique et fonctionnelle a la place Sainte-Anne. La pergola fournit le cadre du marché en proposant a la clientèle un itinéraire couvert ainsi que les délimitations du marché. Elle attise également la renommée de la place en offrant tant aux acteurs économiques qu'aux acheteurs un environnement singulier et audacieux.

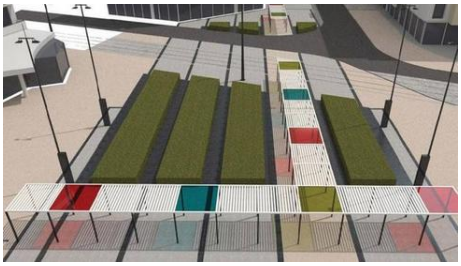

FIGURE 3.3 – Exemple de Pergola, ici devant la mairie de Joué les Tours

2. Établissement d'un kiosque sur l'extrémité Est de la place, afin diversifier les activités a la disposition des particuliers sur la place Sainte-Anne. Ce kiosque est prénommé "Bienvenue a La Riche". Il symbolise tant l'entrée dans la ville de La Riche que l'aspect vivant et fonctionnel de la place Sainte-Anne.

3. Déplacement des aires de stationnement le long de la rue de la mairie et le long de la rue du 8 juin. Les stationnement sont disposés en épis selon le modèle disponible le long des boulevard Heurteloup et Bérenger a Tours. L'accès principal a l'aire centrale est disponible entre deux bandes de stationnement accolés a la rue de la Mairie.
4. Établissement de massifs arborés le long de l'aire de stationnement afin d'opérer une séparation entre l'infrastructure routière et le domaine pédestre disposé au centre. Comme dans la première proposition ,ces massifs sont agrémentés de copeaux d'écorce, d'arbustes et de buissons.
5. Remise en état et extension des trottoirs a disposition des piétons. Création d'une grande aire piétonne recouvrant la majorité de l'actuel parking. Cette aire bénéficie de plusieurs utilités. Elle concourt a la création d'un véritable espace de vie sur la place Sainte-Anne, vaste et distant du trafic routier. L'original pergola assure la singularité de la place tout en garantissant aux particuliers le bon fonctionnement du marché et la possibilité d'un abris les jours de pluie. Des bancs publics sont disposé sur cette aire piétonne afin de pourvoir un mobilier publique a l'usager.
6. Réamenagement des rues adjacentes afin de palier le nombre de place supprimés, avec la création de places de stationnement le long des voies. La rue du 8 juin, actuellement a double sens, pourrait devenir une liaison a sens unique dans le but de réaliser cet aménagement. La création de ces places répondra cependant a des critères esthétiques élaborés, afin de ne pas répéter les erreurs réalisés sur la place Sainte-Anne.
7. Pour faciliter les flux piétonniers, des passages piétons sont installés a distance régulière et permettent une connections aisée avec l'aire centrale.

Conclusion

Le haut de la rue Nationale s'impose comme l'incontournable entrée pour la ville ancienne de Tours. Ce statut impose à cet espace des traits esthétiques et fonctionnels dignes de la position stratégique demeurant sienne. Propulser l'espace Anatole France comme la noble vitrine du cœur historique, ainsi s'inscrit le parti défendu par ce projet.

Le 18 avril, la Ville de Tours compte mettre en lumière les détails de la requalification prévue pour une partie de l'espace Anatole France. Un aménagement de qualité pourrait faire renouer ce territoire avec son dynamise d'antan. Si tel est le cas, les espoirs de jours meilleurs soutenus par notre travail verraient enfin le jour.

Remerciements

Il nous tient de remercier chaleureusement les acteurs dont l'aide a été tout à la fois précieuse et déterminante dans la réalisation de ce projet.

Nous remercions ainsi Mr Benoît Turquois pour les trés estimables renseignements fournis sur la place Sainte-Anne, la ville de La Riche ainsi que les dynamiques régissant ces deux espaces. Nous lui sommes gré de l'intérêt qu'il porte à notre travail.

Nous remercions également Mr Cyril Blondel pour ses conseils, sa patience et son érudition. Les commentaires de Mr Blondel nous ont grandement guidés dans la reflexion qui a été la notre. Ce projet lui doit beaucoup. nous lui souhaitons bonne chance pour sa thèse.

Bibliographie

[1] Cadastre.gouv.fr [référence du 27 février 2014], https ://www.cadastre.gouv.fr/

[2] Insee.fr [référence du 13 mars 2014], http ://www.insee.fr/fr/default.asp

Annexe A

Fiche de suivi de projet PeiP

Séance n° 1 du 16/01/2014	Cette séance constitue le point de départ du projet Peip concernant l'aménagement de la place Sainte-Anne. La rencontre avec le tuteur de projet, Mr. Cyril Blondel, permet de poser les bases de la réflexion pour mener à bien le projet. La méthode de travail pour l'ensemble de ce projet a été arrêté lors de cette première séance. Elle est résumé dans les lignes qui suivent. Il s'agit dans un premier temps de procéder à un diagnostic de l'existant en réalisant un inventaire complet et poussé de l'espace public correspondant à la place Sainte-Anne. Fort de ce diagnostic, il s'agit dans un deuxième temps d'en tirer les enjeux, de saisir toutes les problématiques ainsi que les opportunités propres à la place Sainte-Anne. Le troisième temps de ce travail concernera l'établissement d'un recueil de proposition visant à la fois à répondre aux questions soulevées par le sujet ainsi que l'aménagement de la place étudiée. Pour réussir au mieux l'élaboration de ce projet, les séances se répartiront entre les entretiens avec les tuteurs, la recherche bibliographique ainsi que l'action sur le terrain (prises de clichés, questionnements des usagers, observations de l'espace, et cætera...). Une première et très brève visite sur le site de la place Sainte-Anne le dimanche 19 janvier peut être considéré comme faisant partie de cette première séance. Il s'agit ici d'obtenir une première idée de visu de l'espace à étudié.

Séance n° 2 du 23/01/2014	Cette deuxième séance est le véritable début du projet. Les quatre heures de séance sont réparties entre deux heures de recherches bibliographiques, une heure d'entretien avec le tuteur référant ainsi qu'une heure d'actions sur le terrain. Les deux heures de recherche amorcent la réflexion quand à la position de la place Sainte-Anne et ses principales caractéristiques. Deux croquis sont alors réalisés. Le premier croquis est un plan sommaire de la place Sainte-Anne avec les principales artères la délimitant. Le deuxième croquis est une localisation de la place Sainte-Anne dans l'agglomération tourangelle. Ces deux croquis n'ont aucune prétention et visent simplement à obtenir une première idée de l'espace à étudié. Au cours de la phase d'entretien avec le tuteur, il est convenu d'un commun accord de mettre en place un inventaire détaillé des caractéristiques importantes propres à la place Sainte-Anne. Voici quelques exemples : — les transports en commun desservant la place. — la taille des bâtiments ceinturant la place. — le type d'activités présentes sur la place. — la densité de trafic présente sur la place. — la nature des déplacements présents sur la place. — la présence de végétation — les cheminements piétonniers — et cætera...
Séance n° 3 du 30/01/2014	Durant cette séance, nous avons commencé à rédiger le compte rendu de visite de la semaine passée. Dans un même temps, nous avons effectué des recherches sur l'histoire de la place. Nous avons ensuite tracé une nouvelle carte, mais cette fois-ci grâce à l'outil informatique. Nous nous sommes aussi rendu à la Mairie de La Riche afin de savoir avec qui prendre contact pour avoir des informations sur la place Saint Anne. Finalement, nous nous sommes de nouveau rendu sur la place Saint Anne afin d'y prendre quelques clichés.
Séance n° 4 du 06/02/2014	Durant cette séance nous avons approfondit nos recherches et finalisé la carte. Nous avons également pris contact avec M.Turquoi et convenu d'un rendez-vous afin d'obtenir plus d'informations sur la place.
Séance n° 5 du 13/02/2014	Durant cette séance nous avons rédigé la partie sur l'histoire de la place Sainte Anne. Nous avons également analysé les documents fournis par M.Turquoi.
Séance n° 6 du 20/02/2014	Durant cette séance, nous avons rédigé la partie sur l'approche géographique et spatiale de la ville de la Riche. Nous avons également dessiner un schéma d'organisation de la ville de La Riche.

Séance n° 7 du 27/02/2014	Durant cette séance, nous avons rédigé la partie sur la mobilité sur la place Sainte-Anne. Nous avons aussi dessiné une carte illustrant le parcours des lignes de bus sur la place Sainte-Anne.

Séance n° 8 du 13/03/2014	Durant cette séance nous avons rédigé la sous-partie sur l'aspect économique de la place Sainte-Anne. Nous avons également effectué des recherche sur des projets de réaménagement de place. Cela nous a permis de voir quelles réponses on pouvait donner à certaines problématiques. Nous avons enfin recherché les enjeux de la place Sainte-Anne

Séance n° 9 du 20/03/2014	Durant cette séance, nous avons récupéré les remarques de M.Blondel au sujet de notre rapport. Nous avons ensuite fait des corrections sur notre rapport afin de prendre en compte ces remarques. Ces corrections étaient surtout des ajouts de cartes et photographies, des précisions sur certaine partie du texte, ou encore des ajouts d'éléments oubliés. Nous avons également continué nos recherches quant aux enjeux de la place.

Séance n° 10 du 27/03/2014	Durant cette séance, nous avons rencontré notre professeur encadrant M.Blondel afin de faire un état des lieux de l'avancement du projet et de discuter avec lui de notre deuxième partie sur les enjeux de la place. Nous avons également entrevu quelques solutions d'aménagement. Nous avons par la suite mis au propre puis développé les idées émises lors de notre entretient avec M.Blondel. Nous avons dans un même temps apporté quelques modifications à la première partie (diagnostique) dans le but d'y ajouter des images et de préciser certains éléments.

Séance n° 11 du 03/04/2014	Durant cette séance, nous avons rédigé la partie sur les enjeux et avons rencontré notre encadrant dans le but de lui poser quelques questions. Nous avons également commencé à rédiger la partie sur les propositions d'aménagement.

Séance n° 12 du 10/04/2014	Durant cette séance nous effectué des corrections sur notre rapport en prenant en compte les remarques de notre encadrant. Nous avons par ailleurs été effectuer quelques photographies complémentaires de la place Sainte-Anne afin d'illustrer un peu plus notre diagnostique. Nous avons également continué la rédaction de la partie sur les propositions d'aménagement.

La place Ste Anne : une interface ou une rupture entre Tours et La Riche?

Rapport de projet S2

Résumé : La place Sainte-Anne est localisée dans la commune de La Riche. Il s'agit de l'objet d'étude de ce projet. Ce travail est divisée en trois parties. Viens initialement une étude portant sur l'aspect historique de la place, son environnement géographie et spatial, les mobilités sur la place ainsi que l'aspect économique. De cette étude ressortent deux principaux enjeux qui amènent ensuite à deux propositions de ré-aménagement de la place.

Mots clé : Place Sainte-Anne, La Riche, Aménagement

Abstract : The main object of this project consists in the Sainte-Anne place, which is located in the city of La Riche, in France. The work is cut in three independant parts. To begin with, we start with a global study of the place (history, position, environment, economy,...). Furthermore, we edict two city planning stakes, which consists in define the main problems of the place. Finaly, we make three proposals of city planing in order to resolve the problems of the place.

Keywords : Place Sainte Anne, La Riche, city planning

Auteur(s)

Jan Durdevic
[jan.durdevic@etu.univ-tours.fr]
Valentin Lamirault
[valentin.lamirault@etu.univ-tours.fr]

Encadrant(s)

Cyril Blondel
[cyril.blondel@univ-tours.fr]

Polytech Tours
Département Aménagement

Ce document a été formaté selon le format EPUProjetPeiP.cls (N. Monmarché)

École Polytechnique de l'Université de Tours
64 Avenue Jean Portalis, 37200 Tours, France
http://www.polytech.univ-tours.fr